

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE **LUNDI 29 JUIN 2026**

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 31

NOMBRE DE MEMBRES PRÉSENTS : 21

NOMBRE DE MEMBRES ABSENTS : 10
AYANT DONNE POUVOIR : 7

Le 29 juin 2026, à 18 heures, le conseil communautaire de la communauté de communes de Haute-Tarentaise, dûment convoqué le 23 juin par le président, s'est réuni à la salle Planjo à Sainte Foy Tarentaise, sous la présidence de Monsieur Yannick AMET, président.

PRÉSENTS

Bourg-Saint-Maurice : Cécile UTILLE-GRAND, Jean-Claude GIRARD, Nathalie OUVRARD, Bernard BILLEY, Catherine CROZ, Camille MAT, Jean JOVET, Laëtitia LEGUILLOU, Guillaume DESRUJES, Chloé CHETELAT, Laurent CHELLE

Les Chapelles : David ALBRIET

Séaz : Lionel ARPIN, Christel MAILHE, Joëlle CAMPERS, Mathieu LECLERCQ

Sainte-Foy-Tarentaise : Yannick AMET, Julie MERIE

Tignes : Serge REVIAL, Olivier DUCH

Val d'Isère : Corinne REVERSADE

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR

François PERRIER donne pouvoir à Laëtitia LEGUILLOU

Nathalie VILLIEN donne pouvoir à Nathalie OUVRARD

Marie Françoise BOCH donne pouvoir à Jean JOVET

Capucine FAVRE donne pouvoir à Olivier DUCH

Céline MARRO donne pouvoir à Serge REVIAL

Xavier MATTIS donne pouvoir à Corinne REVERSADE

Patrick MARTIN donne pouvoir à Alain EMPRIN

EXCUSES

Villaroger : Alain EMPRIN

Montvalezan : Jacky ARPIN

ABSENTS N'AYANT PAS DONNE POUVOIR

Montvalezan : Magali VINSON

SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Christel MAILHE est désignée secrétaire de séance

2026-145

CONVENTION D'ACCUEIL EN RESIDENCE D'ARTISTE AVEC MARC NUCERA EN VUE DE LA PRODUCTION D'UNE ŒUVRE DE LAND ART SUR LE SITE DE NOTRE-DAME DE LIESSE A SEEZ

En 2024, la communauté de communes de Haute Tarentaise, sous l'impulsion de sa commission Culture & Patrimoine, a lancé un travail de prospection artistique autour d'un projet « land art » en Haute Tarentaise. Un ensemble d'artistes ont été conviés à proposer des avant-projets d'installation artistique, en lien étroit avec les communes et les acteurs du territoire.

Dans ce cadre, l'artiste-auteur Marc Nucera a été accueilli durant l'été 2024 pour étudier différents sites, dont celui de Notre-Dame de Liesse sur la commune de Séz. À l'issue de la réalisation de l'avant-projet, la commune de Séz et la communauté de communes de Haute Tarentaise ont donné leur accord pour la réalisation d'une installation de land art sur ce site. Le projet est porté par la CCHT, avec l'aide et le soutien technique de la commune de Séz.

L'œuvre de land art sera finalisée à l'automne 2026, à l'issue des dernières installations et plantations nécessaires au projet.

Le projet artistique est constitué de plusieurs actions :

- La création artistique de l'ensemble du projet d'installation land art sur le site de Notre-Dame de Liesse
- L'ingénierie de l'installation artistique, son plan d'implantation et l'implication des services techniques de la commune dans l'élaboration et la conservation de l'œuvre
- La réalisation des œuvres plastiques destinées à s'intégrer au projet, ainsi que leur acheminement et leur installation sur site
- Le choix des essences destinées à s'intégrer au projet
- Le suivi du chantier tout au long de l'installation du projet sur le site dédié

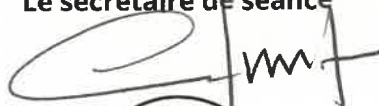
Le budget prévisionnel du projet de land art s'élève à un montant total de 48 560 euros pour la Communauté de communes. Ces crédits ont été inscrits au budget de fonctionnement 2026 du service « Culture et patrimoine ».

Afin d'encadrer le projet d'exposition avec l'artiste, une convention est élaborée pour décrire les modalités d'accueil. Cette convention, annexée à la présente délibération, fixe les conditions de collaboration et d'accueil entre la communauté de communes de Haute-Tarentaise et l'artiste-auteur.

Le conseil communautaire, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le principe d'accueillir l'artiste-auteur en résidence artistique ;
- **AUTORISE** le Président à signer la convention entre la communauté de communes et l'artiste-auteur, annexée à la présente délibération, ainsi que tous les documents s'y rapportant ;
- **DIT** que les crédits sont inscrits au budget 2026.

Le secrétaire de séance



Yannick AMET

Président

